



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

AGENDA

► 5 septembre

Conférence d'information sur le thème « Pour un vieillissement actif ! » à 14h à Chambon s/ Cisse (41). Renseignement auprès de l'ASEPT Berry-Touraine au 02 47 31 61 92

► 20 au 28 septembre

Instants Santé à Vendôme (41)

► 4 au 20 octobre

Instants Santé à Loches (37)

► 5 octobre

Conférence débat sur le thème « Pour un vieillissement actif ! » à 14h à Blois (41). Renseignement auprès de l'ASEPT Berry-Touraine au 02 47 31 61 92

► 7 au 9 novembre

Instants Santé à Selommes (41)

► 9 novembre

Comité départemental 37

► 5 septembre

Conférence d'information sur le thème « Pour un vieillissement actif ! » à 14h30 à Saint Aignan s/Cher (41). Renseignement auprès de l'ASEPT Berry-Touraine au 02 47 31 61 92

► 15 novembre

Comité départemental 41

► 15 au 22 novembre

Instants Santé à Herbaut (41)

► 18 novembre

Comité départemental 36

► 29 novembre au 5 décembre

Instants Santé à Droué (41)

Pour tout renseignement sur les instants santé, appelez le 02 54 44 88 36 ou sur www.msa-berry-touraine.fr/les-instants-sante



MSA en actions

Toute l'actualité de la MSA Berry-Touraine

N° 22 - 2^{ème} trimestre 2016



Partenariat

La MSA Berry-Touraine, toujours plus proche

La MSA Berry-Touraine souhaite offrir à ses adhérents un accueil de proximité et un accompagnement humain, complémentaires aux services assurés par ses sites et agences. C'est pourquoi, elle s'est engagée dans un partenariat avec les Relais Services Publics (RSP) et à présent les Maisons de Service Au Public (MSAP).

La première à s'ouvrir en région Centre-Val de Loire se trouve à Chaillac, dans l'Indre. « La MSA Berry-Touraine soutient l'ouverture de ces accueils de proximité pour que les adhérents du secteur agricole puissent trouver près de chez eux aide, information, accès au service en ligne, en complément des accueils actuels. » précise Andrée Manes, directrice adjointe.

Créés à l'automne 2006, les RSP avaient déjà pour vocation de permettre au public situé en zone rurale ou trop éloignée, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives. L'ouverture des MSAP renforce ce maillage territorial. « Bien sûr, l'ac-

cueil en MSAP et en RSP ne sera pas aussi approfondi que celui réalisé par les professionnels de la MSA. Il peut néanmoins représenter une aide très utile pendant les périodes de fermeture de nos agences pour déposer une pièce manquante à leur dossier, être aidé pour utiliser un service en ligne ou pour demander un rendez-vous à la MSA. » Depuis le 11 avril 2016, le bureau de La Poste de Chaillac accueille ainsi la première MSAP de l'Indre. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail commun effectué en concertation entre la municipalité de Chaillac, la préfecture de l'Indre, la MSA Berry-Touraine, ainsi que la CARSAT, la CAF, la CPAM, Pôle Emploi et GRDF.

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ ÉLARGI

Huit autres MSAP ouvriront dans l'Indre avant fin 2016. Deux, à Ecueillé et Tournon-St-Martin le sont depuis le 25 avril. La démarche s'engage également dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. Premier acteur du monde agricole et rural, la MSA Berry-Touraine souhaite contribuer ainsi à la réduction de la fracture numérique et au maintien des services publics sur les territoires ruraux.



Pour en savoir +
www.msa-berry-touraine.fr/coordonnees-rsp-msap

Prévenir la désinsertion professionnelle



La MSA Berry-Touraine possède une Cellule maintien dans l'emploi. Si elle n'est pas la seule, notre caisse fait partie en revanche de celles qui en sont à l'origine. Une spécificité présentée lors du dernier colloque INMA.

La prévention de cette désinsertion professionnelle relève d'une nécessité sociale et économique d'autant plus importante que les carrières vont avoir tendance à s'allonger du fait de la réforme des retraites. Le dernier colloque de l'INMA (Institut national de médecine agricole) à Tours, traitait de cet enjeu. Le Dr Pascale Boisseau, médecin conseil, et le Dr Véronique Choquart, médecin du travail de la MSA, ainsi que Nicole Gourmault, responsable des travailleurs sociaux y présentaient la Cellule maintien dans l'emploi mise en place au sein de notre caisse.

AU RANG DES PRÉOCCUPATIONS DE LA MSA DEPUIS 1989

« Cette Cellule maintien dans l'emploi est une richesse pour la MSA Berry-Touraine. » mentionne le Dr Véronique Choquart. « Elle n'existe pas dans toutes les MSA. Dans son cadre, nous programmons une réunion tous les deux mois sur chaque département. En moyenne une dizaine de situations sont étudiées et solutionnées à l'occasion de ces rencontres. L'objectif de la cellule est de porter un regard pluridisciplinaire et une action commune dans l'intérêt des salariés et des non salariés agricoles. »

Cette nécessité de travailler en pluridisciplinarité pour prévenir la désinsertion professionnelle est d'ailleurs ressortie au fil des interventions présentées lors du colloque.

La coordination interne entre médecins conseils, médecins du travail et travailleurs sociaux existait depuis 1989 dans l'Indre-et-Loire. Elle sera étendue au Loir-et-Cher en 2008 puis à l'Indre en 2012, avec les fusions. C'est à partir de cette date que l'intégration progressive des Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) se fera successivement dans les trois départements.

La désinsertion professionnelle peut survenir à la suite d'un accident ou d'une maladie, professionnelle ou non, qui entraîne une difficulté dans le maintien au poste ou dans l'entreprise, ou à la suite d'une altération de la santé du travailleur. Comment la prévenir ? En détectant (médecin du travail) la possibilité qu'elle se produise, puis mettre en œuvre les moyens d'aménagement ergonomique ou organisationnel du poste de travail pour l'adapter à l'état de santé ou au handicap de l'opérateur (cellule de maintien dans l'emploi). Le reclassement professionnel dans l'entreprise ou dans une autre, doit pouvoir aussi être envisagé.



Pour en savoir +
www.inma.fr

Santé Sécurité au Travail

Un plan, six lignes



Lancé le 16 février 2016, le nouveau plan Santé Sécurité au Travail 2016-2020 dégage six grands axes d'action :

- ▶ la sécurité au contact des animaux dans les secteurs de l'élevage où 56 % des accidents de travail sont liés à cette activité.
- ▶ l'exposition au risque chimique, puisque près de 10 % des salariés sont exposés à ce risque.
- ▶ le machinisme agricole, car 17 % des accidents de travail des actifs sont liés à l'utilisation de leurs équipements de travail et à des chutes de hauteur pour 10 %

des accidents mortels d'exploitants.

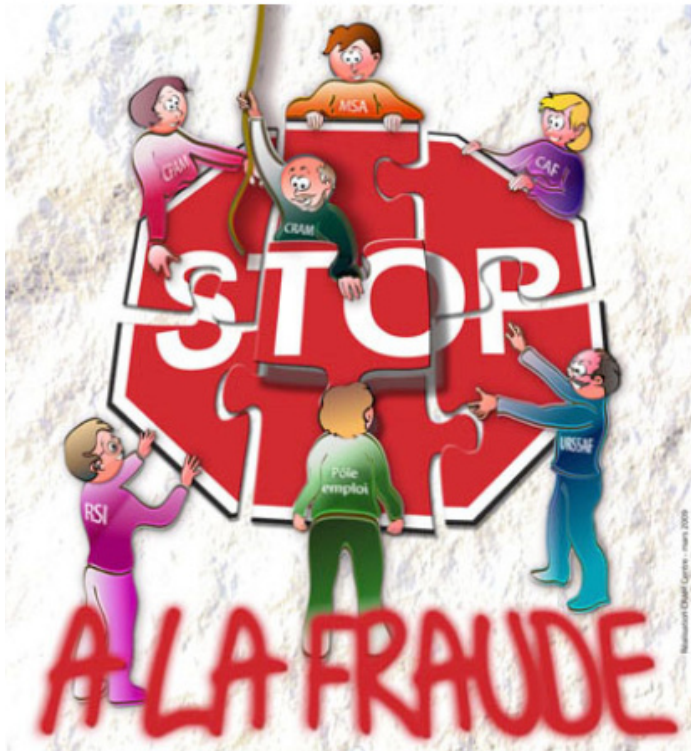
- ▶ les risques psychosociaux, avec 35 à 60 % des travailleurs qui évoquent des pressions psychosociales au travail.
- ▶ les troubles musculosquelettiques (TMS), premières maladies professionnelles reconnues du secteur agricole.
- ▶ l'employabilité des actifs agricoles, avec l'allongement de la durée de la vie professionnelle.

Les déclinaisons locales découleront de ces orientations nationales.

24 380 994 visites enregistrées de façon globale par les sites Internet MSA, avec 56 589 938 pages vues en 2015. Il est à noter que le site de la MSA Berry-Touraine monte sur la 3^{ème} marche du podium des sites qui enregistrent la plus forte évolution de consultations avec une progression de + 61 % à égalité avec la caisse de Mayenne-Orne-Sarthe, à la deuxième place derrière la Haute-Normandie.

Lutte contre la fraude

C'est l'affaire de tous



En 2015, la lutte contre la fraude pour la MSA Berry-Touraine s'est traduite par l'examen de 133 dossiers dont 127 ont été qualifiés de frauduleux pour un montant total de fraude détectée de 627 755 €. De bons résultats obtenus grâce à la collaboration du personnel, mais aussi de nos partenaires extérieurs.

Le guichet unique est un atout pour la MSA dans la lutte contre la fraude. Si celle-ci est l'affaire de tous dans notre caisse, les investigations dans ce domaine concernent 28 personnes de différents services (contrôle, contentieux, santé, famille, retraite, cotisation, ASS, contrôle médical, vérification comptable, études transverses, gestion du risque et maîtrise des risques) en complément de leur mission principale.

Deux outils renforcent son action : le RNCPS et HALF. Le Répertoire National Commun de la Protection Sociale donne l'accès à toutes les prestations versées par l'ensemble des organismes (RSI, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, ...). Il fait partie des outils nationaux mis à disposition des caisses pour détecter des fraudes.

Dernier installé en 2015, HALF (Halte A La Fraude) est un nouvel outil informatique qui permet de faire le lien entre tous les intervenants internes et de suivre les dossiers. Grâce à la détection de deux fraudes documentaires, notre caisse a ainsi stoppé le paiement des droits attachés à ces dossiers. Il s'agit de « fraude évitée ».

La lutte contre la fraude, c'est aussi prévenir et accompagner par des actions de formation et de communication. Un plan de communication externe a été mis en place à destination des employeurs de main d'oeuvre pour les alerter sur le caractère frauduleux du travail dissimulé.



En quelques chiffres

- ❖ 627 755 € de fraude détectée (dont 187 392 € de fraude concernant des établissements de santé et 313 258 € de fraude aux cotisations)
- ❖ 506 contrôles dont 259 réalisés par nos 6 contrôleurs assermentés
- ❖ 8 pénalités financières dont 7 relatives à des prestations familiales
- ❖ 6 880 consultations du RNCPS (Répertoire National Commun de la Protection Sociale)

Retraite

La MSA au Crédit Agricole



« Dans le cadre de leur contrat de génération¹, nous sommes sollicités environ tous les 2 ans, par le service Ressources Humaines du CRCA Titres à Mer (41) pour une information de préparation à la retraite de leurs salariés de 55 ans et plus. » explique Catherine Blanchard, responsable du service Retraite de la MSA. Ces réunions d'information auxquelles participent cette dernière, Annick Tissier, ou Jean-Louis Fauché pour la MSA Berry-Touraine, se conduisent en collaboration avec

Agrica pour la retraite complémentaire. Le 12 avril, vingt quatre personnes de + de 55 ans étaient concernées par la question au sein de l'entreprise méroise. « Dont quatorze de plus de 58 ans qui ont été reçues en entretien individuel. Relevé de carrière et estimation de leur futur droit à retraite leur ont été remis à cette occasion. »



¹ Un contrat de génération impose, à l'entreprise qui l'a souscrit, d'informer son personnel sur les modalités de départ à la retraite.

La LURA (liquidation unique des régimes alignés) permettra à un assuré polypensionné des régimes alignés de liquider l'ensemble de sa retraite de base en s'adressant uniquement au dernier régime d'affiliation. Quels sont les régimes alignés en question ? Le régime général des salariés du privé, le RSI, régime social des indépendants et... la MSA. Sont concernées les personnes nées à partir de 1953.

Les bons Plans « Futés », à votre Service



90 % d'appels aboutis, c'est l'objectif à atteindre pour notre plateforme téléphonique. Un pourcentage que l'on sait peu facile à tenir en continu sur l'année. Comment faire pour y remédier ?

Une analyse destinée à identifier les pics d'appels et les périodes (plus) creuses, a été menée par la plateforme de services (PFS) et notamment Sébastien Naguin, son responsable, sur la période du 23 novembre 2015 au 8 janvier 2016. Une étude qui, mise en lien avec les périodes de croisière, de fort absentéisme, de vacances scolaires et de reprise scolaire, doit permettre de définir le bon dimensionnement pour faire face aux flux d'appels entrants et si besoin, l'adapter au mieux tout en préservant un bon climat au sein du service.

INFLUER SUR LES HABITUDES DES APPELANTS

Pour mémoire, la plateforme téléphonique est ouverte du :

- lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- le vendredi de 9h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Dans ces champs horaires et de façon générale, le nombre d'appels se révèle toujours plus important le matin, avec un premier pic d'appels qui arrive aux alentours de 9h15 – 9h30. Le deuxième se ressent vers 10h30 sans être une règle absolue. Selon les jours, le pic d'appel se prolonge sur toute la matinée, comme le lundi et le vendredi, avec un afflux important d'appels de 11h30 à 11h45.

Le vendredi, du fait d'une ouverture plus tardive de la plateforme, l'équipe doit être totalement mobilisée dès 9h15. Le phénomène se reproduit l'après-midi, avec un pic vers 14h00 – 14h15. De façon générale, une baisse des appels est constatée à partir de 16h30.

LES PLANS « FUTÉS » À FAIRE PASSER DANS LES CAMPAGNES

Le volume d'appels reste plus important le mardi, mercredi et vendredi. En revanche, le jeudi est une journée plus calme. La suggérer à nos adhérents s'avère donc une bonne chose. Des périodes d'appels peuvent aussi être conseillées : avant 9h ou encore entre 13h et 14h. Un « bon plan » qui accentue encore l'efficacité des téléconseillers à remplir leur mission, ainsi que la satisfaction « client » de nos adhérents !



Vous trouverez le tableau précisant les plages horaires pendant lesquelles il est plus facile d'obtenir un correspondant MSA sur la page d'accueil du site Internet www.msa-berry-touraine.fr ou sur notre page Facebook : www.facebook.com/MSABerryTouraine

Sur le terrain

DUERP, se projeter au-delà de la contrainte administrative

Nos conseillers portent « la bonne parole » en matière de prévention et aident les entreprises et exploitations dans la mise en oeuvre d'un document unique d'évaluation des risques professionnels.



Portée par l'échelon local de Château-Renault/Vouvray (37) et animée par Didier Bertrand, conseiller en prévention, une journée de formation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) était proposée le 4 avril à Vouvray. Le groupe de douze participants réunissait à la fois des détenteurs de ce document, mais aussi des agriculteurs en recherche d'une aide pour le mettre en place. « J'ai dû répondre aux attentes et aux besoins de chacune des parties en les sensibilisant aux enjeux de

la prévention et en resituant le cadre réglementaire du document unique. » Un volet théorique qui accompagnait... des travaux pratiques. « Les participants qui n'avaient pas encore rédigé un document unique ont apprécié cette aide », destinée à leur faire franchir le pas, une démarche souvent vécue et abordée comme une contrainte supplémentaire. « En leur apportant la méthode et la manière de faire, nous les mettons en mouvement pour poursuivre la démarche dans leur entreprise ou exploitation. »

C'EST LE NOMBRE DE
DEMANDES DE PRIME
D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉES
PAR NOS SERVICES
POUR LA PÉRIODE DU
6 JANVIER AU 15 AVRIL 2016.
UN CHIFFRE ÉLEVÉ QUI REFLÈTE
LA TENDANCE NATIONALE.

EN BREF...

La Charte territoriale des solidarités avec les aînés était signée par le Conseil départemental de l'Indre, la MGEN-36, la Fédération des familles rurales, la CARSAT, les communes de Valençay et de Saint-Christophe-en-Bazelle, ainsi que la MSA Berry-Touraine, le 17 septembre 2015. Six mois plus tard, qu'en est-il ?

De fin septembre 2015 à février 2016, neuf réunions de travail ont eu lieu, avec la participation assidue de quinze participants en moyenne, afin de dresser l'inventaire des besoins des aînés de ce territoire. Le constat d'un isolement social et géographique ressort des travaux menés conjointement entre administrés, partenaires et élus locaux.

Quelles réponses ?

A l'isolement social, le groupe oppose des réponses concrètes : création d'un dispositif d'échange de services du quotidien, mise en place d'un parrainage des personnes âgées pour recenser les offres et les demandes, mise en lien avec des bénévoles souhaitant donner du temps. Deux actions, « Lire et faire lire », ainsi que « Mieux vieillir ensemble » vont être déployées à destination respectivement des scolaires et des personnes âgées en situation de fragilité.

La réponse à l'isolement géographique passe par des actions à travailler autour de l'amélioration et l'adaptation de la communication sur les dispositifs de transport existants. Des solutions qui seront affinées jusqu'en septembre 2016.



Sur le terrain

Comprendre le cheval pour la sécurité de l'homme

On savait la MSA Berry-Touraine organisatrice de formations à la manipulation et à la contention bovine. Ses initiatives s'adressent maintenant aussi au milieu équestre, avec une première action conduite à Ruffec, dans l'Indre.

L'homme le désigne comme étant « *sa plus belle conquête* ». Une flatterie qui ne flatte que ce bipède et à laquelle le cheval oppose parfois en retour l'expression d'un amour... vache ! Coups de sabots, chutes, morsures, peuvent en effet ponctuer la relation. D'où la mise en place de formations sur la connaissance du comportement du cheval, portées par les délégués MSA, comme ce fût le cas le 11 mars dernier, par l'équipe de l'échelon local d'Argenton-sur-Creuse/Saint-Gaultier. « *Leur forte mobilisation a permis d'organiser une journée riche d'enseignement et d'échange pour les participants, malgré des activités équestres parfois différentes.* » souligne Etienne Buchmann, animateur MSA.

Le centre équestre de l'Epineau servait de théâtre à cette première formation du genre. Après un café d'accueil, la quinzaine de professionnels présents a été invitée sur le terrain. Aux « manettes », l'éthologue équin Pierre Blin, une référence dans le milieu hippique depuis 1976. A son côté, François-Xavier Debois, conseiller en prévention MSA. Au programme de la journée : échanges d'expérience sur les causes classiques d'accidents, étude de la relation homme/

animal autour de ses 5 sens et les règles d'or à respecter pour être en sécurité, l'importance de s'assurer de l'état de santé du cheval, les équipements... pour la partie théorique. Et pour la pratique, règles à respecter avec les jeunes chevaux, comment obtenir l'attention du cheval... Valérie Vasseur tient la ferme équestre de Mazzerolles. Elle qualifie cette journée de « *très intéressante. Un stage d'ostéopathie pourrait venir en complément pour comprendre certaines réactions d'agressivité exprimées par l'animal. Je suis partante avec plaisir pour une nouvelle journée.* » L'ensemble des participants a fait consensus, prêts à participer cette fois avec leurs... chevaux !



Pour en savoir +
chevalartprevention.pagesperso-orange.fr

En 2013, la filière hippique c'est : **2 258 accidents du travail** dont 1 815 avec arrêt et **25 maladies professionnelles** avec arrêt. La MSA Berry-Touraine compte sur son territoire 137 établissements et 752 salariés dans la filière hippique. En 2013, elle a enregistré 21 accidents du travail déclarés dont 3 accidents graves non mortels.

Sur le terrain

« En voiture les seniors », une action qui roule



Les actions portant sur la prévention routière suscitent l'intérêt de nos adhérents et d'une poignée d'autres. Au total, 95 participants ont suivi les sessions de Marchenoir et de Bracieux.

Un grand succès pour « En voiture les seniors ! », l'action portée par les délégués de la Beauce, le 19 avril à Marchenoir et le 25 avril à Bracieux (41). Accompagnée par le service Animation et conduite en collaboration avec la Prévention routière, cette action a attiré 95 seniors (le public visé), « majoritairement issus du secteur agricole et sept personnes d'appartenance à un autre régime », précise Catherine Turgis-Recoursé, animatrice MSA. « Des invitations personnalisées avaient été envoyées aux personnes concernées des secteurs et les

délégués du canton ont fait fonctionner leurs réseaux. » Une façon de faire éprouvée, ainsi que le confirme notre animatrice. « L'information personnalisée c'est ce qui fait venir le public. »

Un public très réactif et participatif. Intéressé par les nouveaux panneaux, mais qui a aussi été sensibilisé à d'autres paramètres. La question de la prévention routière reste le prétexte à une remise à niveau en matière de réglementation, mais aussi à une sensibilisation aux excès de vitesse, à l'alcool et à l'usage du téléphone au volant. « Les seniors en qualité de grands-parents peuvent être amenés à prêter leur véhicule aux plus jeunes. Un rappel est fait sur le port de la ceinture de sécurité... à l'arrière. Il n'est pas rare qu'ils aillent chercher leurs petits-enfants à la sortie de l'école et important qu'ils ne zappent pas l'obligation d'attacher sa ceinture, pour eux aussi. » L'attention des seniors a été attirée également sur les heures à éviter pour prendre le volant. Après le déjeuner ou à l'heure de la sieste, par exemple. S'endormir sur son canapé est sans risque, au volant, cela peut se révéler mortel. « Au-delà de la prévention routière, l'action de la MSA vise à permettre aux seniors de rester autonomes pour vivre à domicile le plus longtemps possible, et, en milieu rural, cette autonomie dans les déplacements passe par la voiture. »



Pour en savoir +
www.preventionroutiere.asso.fr

Santé

AVC : agir vite

La rapidité d'intervention dans la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral minimise le risque de garder des séquelles. Reconnaître les premiers symptômes est donc vital pour la victime, d'où l'action conduite dans l'Indre sur ce thème.



La présence de 175 personnes témoignait à elle seule de l'intérêt porté à l'action conduite par les élus MSA du canton d'Aigurande/Eguzon-Chantôme (36). Son thème ? L'**accident vasculaire cérébral**, 3^{ème} cause de mortalité chez les hommes mais, (cela on le sait moins) 1^{ère} cause de mortalité chez les femmes. Les secours disposent d'un délai de 3 heures pour intervenir, évitant ainsi une trop grande destruction des neurones. D'où l'importance de connaître pour les identifier rapidement les signes avant-coureurs d'un AVC.

Le Dr Mundreuil, médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, président de l'association France AVC 36, accompagné de Benoit Ruda, ergothérapeute, ont présenté les différents types d'AVC. Le volet « accompagnement post accident » a ensuite été abordé à travers de la prise en charge possible par la MSA Berry-Touraine : réaménagement du poste de travail, groupe de parole...



En France, toutes les quatre minutes, une personne est victime d'un AVC. Une sur deux en gardera des séquelles.

L'aide d'un groupe pour les aidants

Un groupe de soutien a été créé sur la région d'Argenton-sur-Creuse, « Aidants solid'air », afin de faire se rencontrer des personnes accompagnant des malades en perte d'autonomie. A la suite d'un AVC, on peut imaginer le rôle très important que peut jouer un proche au quotidien, sur une plus ou moins longue période. Plus d'infos par téléphone au 02 54 29 46 83.

Des seniors « branchés »



Internet par ci, internet par là... Pas toujours facile de s'y retrouver quand on ne maîtrise pas le sujet. C'est à partir de ce constat que les délégués de Montoire/Savigny sur Braye (41) ont eu l'idée d'organiser une formation pour les seniors sur l'utilisation du site internet de la MSA.

« C'était lors d'une réunion de l'échelon local. On parlait des démarches à faire sur internet et certains délégués avouaient ne pas être très à l'aise avec internet. Je me suis dit que nous ne devions pas être les seuls dans ce cas. Le projet de cette formation était né ! » explique Jean Lecomte, président de l'échelon local.

Rendez-vous était donné le 21 avril au lycée agricole de Montoire. Au menu, présentation du site internet, inscription et connexion à l'espace privé, découverte des téléservices. Grâce au prêt de la salle informatique du lycée, les conditions étaient réunies pour que les 20 participants retrouvent les bancs de l'école dans les meilleures conditions d'apprentissage ! Ce fut l'occasion pour certains de faire connaissance avec... la souris (de l'ordinateur) mais surtout d'obtenir des réponses à leurs questions, et ainsi résoudre quelques problèmes. Ils en sont satisfaits et intéressés de poursuivre avec une formation en informatique. Jean Lecomte a pu leur fournir les possibilités offertes en la matière dans la commune.



Jean Lecomte, président de l'échelon local de Montoire/Savigny sur Braye – jean.lecomte41@orange.fr

Et maintenant dans l'Indre-et-Loire

Une présentation du site Internet de la MSA Berry-Touraine est programmée dans l'Indre-et-Loire, le vendredi 8 juillet 2016 de 9h à 12h au Collège Roger Jahan, 16 rue du collège à Descartes. Selon le nombre d'inscrits la possibilité d'un second groupe l'après-midi est envisageable. Les seniors des cantons de Preuilly/Claise et du Grand Pressigny sont invités, comme ceux des cantons voisins.

Inscription obligatoire auprès du service animation de la MSA Berry-Touraine.



Pratique !

Un ordinateur en libre service permettant aux assurés d'accéder à leur espace MSA et effectuer leurs démarches en ligne est maintenant à disposition des adhérents sur les sites de Blois, Châteauroux et Tours.

Sur le terrain

Stages de relaxation, saison 2 réussie

Pas moins de 36 personnes se sont inscrites à la séance d'essai du 18 novembre 2015. Proposée en amont de la deuxième session de dix stages de relaxation¹ suggérée dans la suite de la conférence débat sur le stress et les solutions pour le combattre, cette séance a convaincu 24 personnes de poursuivre.

Parmi elles, 22 relèvent du régime agricole avec, pour cette deuxième session une particularité : l'engagement fort d'actifs (14), qu'ils soient exploitants ou salariés. Une variable importante aussi dans la répartition par tranche d'âge puisque la plus jeune participante a 24 ans et la plus âgée 86 ans. « Tous ont suivi avec beaucoup d'assiduité les séances », précise Catherine Turgis-Recoursé, animatrice. « Et tous ont constaté des améliorations bénéfiques en

matière de concentration, de maîtrise de sa respiration, de qualité du sommeil, d'une confiance en soi retrouvée. » souligne Karine Barré, assistante sociale.

Des retours très positifs qui conduisent 4-5 personnes de ce groupe à envisager de poursuivre avec les 6 autres du premier groupe. De leur côté, ces derniers se retrouvent en effet un lundi par mois avec le sophrologue.

¹ Stage qui s'est déroulé du 25 novembre 2015 au 10 février 2016

Valoriser l'image de la MSA



Michel Sémion,
Président de l'échelon
local de Levroux-Vatan.
3^{ème} collègue

DATES CLES

- 1971 : le 11 octobre, naissance à Châteauroux
- 1996 : installation en septembre sur 88 ha
- 2006 : agrandissement, avec la reprise de l'exploitation familiale
- 2015 : élu président de l'échelon local MSA de Vatan-Levroux.

Céréaliériste, Michel Sémion, 44 ans, père de 3 enfants, vit dans le petit village de Saint-Pierre-de-Lamps situé dans l'Indre, entre Levroux et Buzançais. Il y exploite 240 SAU en grandes cultures. En 2015, élu président de l'échelon local MSA de Vatan-Levroux, il s'engage dans le mutualisme.

L'élu dit être venu au mutualisme par hasard. Peut-être pas autant qu'il le pense. « En 1996, lorsque je me suis installé, mes parents eux aussi exploitants étaient au Gamex. Dans cette continuité, j'ai choisi moi aussi cet organisme. » explique Michel Sémion. Dans le même temps toutefois, il est amené à côtoyer des représentants de la MSA, « dans le cadre du Fonds social de l'assurance maladie des exploitants agricoles (FAMEXA) chargé d'aider les exploitants en difficulté. » Michel Sémion entretient de bons contacts avec ces représentants de la MSA, et comme l'organisme est implanté sur son territoire, il en devient adhérent. A la veille des Elections MSA 2015, l'exploitant se voit interpellé pour présenter sa candidature. Ce n'est pas quelque chose qu'il préméditait, mais il cédera finalement à une condition, « j'y vais si je suis bien secondé ! » Elu, il le sera également dans les fonctions de président de l'échelon

local. Depuis Michel Sémion court tout le temps. « Avec trois enfants, l'exploitation, ce n'est pas évident de pallier à tout ! Quand on se fait élire, c'est pour s'impliquer et si on veut bien le faire, cela prend un peu de temps. » Un petit noyau de bonnes volontés lui emboîte le pas, mais l'élu regrette que l'individualisme prime encore. « Nous pourrions être beaucoup plus et ainsi avoir un rayonnement plus large. »

La MSA, ce n'est pas qu'un courrier d'appel de cotisations

Sous son impulsion et celle de son équipe, plusieurs actions ont déjà été conduites sur le territoire de l'échelon local. Une, importante, reste à mener pour la rentrée. Michel Sémion y tient tout particulièrement puisqu'elle va s'adresser aux 250 apprentis du CFA agricole de Châteauroux. « Sur nos exploitations, nous avons tous eu un jour des jeunes

un peu trop « fofous », qui prennent des risques avec le matériel, sans en mesurer les conséquences. Des accidents arrivent, parfois avec un handicap à la clef. C'est inadmissible ! Nous allons donc parler prévention, sécurité, mais pas que ! On va aussi parler de la MSA, du rôle qu'elle joue, pourquoi on cotise... tout cela de façon ludique et pourquoi pas avec un concert au terme de cette journée ! » L'idée de ce travail de valorisation de l'image de la MSA auprès des jeunes s'est imposée après qu'il ait entendu des commentaires qualifiés de choquants : « La MSA serait bonne qu'à prendre des sous ». Cette phrase l'a beaucoup dérangé. « C'est pourquoi, en échangeant avec les jeunes, je pense possible de changer cette vision. Et surtout que la MSA ne se résume pas à un courrier qui vous demande des sous. La MSA, c'est autre chose, plein de choses ! »

Sur le terrain

Accidents mortels en agriculture, un sur cinq concerne... un enfant

Un chiffre que l'on ne connaît pas assez ! Pour éviter l'irréparable, la MSA a entraîné les familles et les élus sur ce « terrain de jeu » non sans danger, qu'est une exploitation agricole.

Quatre accidents mortels enregistrés depuis 2009 sur le secteur Brenne et Bois-chaut, « c'est quatre de trop ! » disent les délégués MSA de Belâbre/Saint-Benoit-du-Sault (36). D'où l'action de sensibilisation initiée le 6 avril dernier par leur équipe et conduite en partenariat avec les services Animation et Santé Sécurité au Travail de la MSA. « Le constat sur le territoire était bien trop grave pour ne pas réagir et organiser cette action. » insiste Alain Bimbault, président de l'échelon local MSA. « Aborder un sujet aussi grave et délicat à traiter, relevait d'une vraie difficulté. Les élus MSA ont relevé ce défi avec une journée ludique,

conviviale et forte de nouvelles expériences pour tous. » Un avis partagé par les exploitants Marie-Jeanne et Benoit Maillochon du Gaec éponyme. « Nous avons beaucoup appris, lors de la mise en place des ateliers, puis au contact des visiteurs tout au long de la journée. Il est formidable de constater que le réseau des agriculteurs possède toujours cette capacité à se mobiliser pour une grande cause et en partenariat avec la MSA. Nous avons ouvert notre exploitation sans hésiter et le résultat est là. Sauver des vies et surtout celles de nos enfants devraient être une cause agricole prioritaire ! »



Pour en savoir plus :
www.ssa.msa.fr

Poursuivre l'action

« Les échanges entre professionnels se sont révélés enrichissants et le thème de notre action a suscité de la curiosité, tant du public que de la presse radio, télévisée et écrite fortement présente. Ce retentissement va permettre au groupe de travail de poursuivre et renforcer son action au plan local. » déclare Alain Bimbault.